



Présentation de la filière française de l'alcool agricole

- France = N° 1 européen de la production d'alcool éthylique, 25% de l'UE
- Filière alcool agricole: matières premières = betteraves et blé, et leurs résidus de transformation; maïs. (+ Filière marcs de raisin et lies de vin).
- > 1 Mrd d'investissements depuis 2005
- 16 sites de production dont 5 nouveaux de grande taille
- 8900 emplois (ETP) industriels, agricoles et services
- Bioéthanol dans toutes les essences, en pur ou dans l'ETBE, jusqu'à 7,5% dans le SP95/SP98 et 10% dans le SP95-E10
- SP95-E10 , 1ère essence de France : 41% du marché des essence en mai 2018 (34% pour le SP95)
- Supéréthanol-E85 (65% à 85% d'éthanol) : + 28% sur 12 mois en mai 2018, homologation des boîtiers de conversion E85
- Nouveau carburant ED95 (95% d'éthanol) pour bus, cars et poids-lourds, en cours de lancement
- Le bioéthanol réalise 70% d'économies de GES (moyenne européenne 2017) par rapport à l'essence

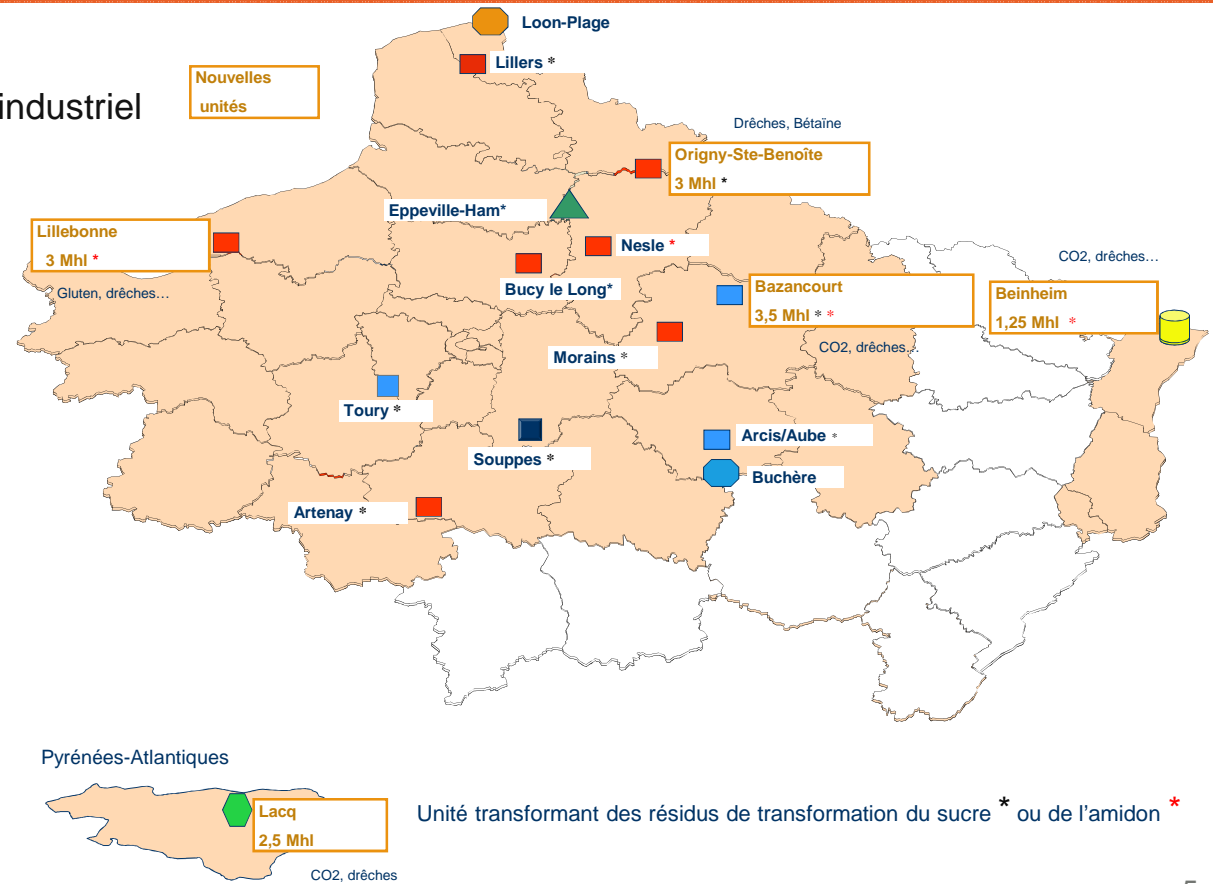


Alcool Agricole : triplement de la capacité industrielle depuis 2005

Capacité industrielle : + 12,5 Mhl depuis 2005

Une production moyenne de 2,5 Mhl par nouveau site industriel

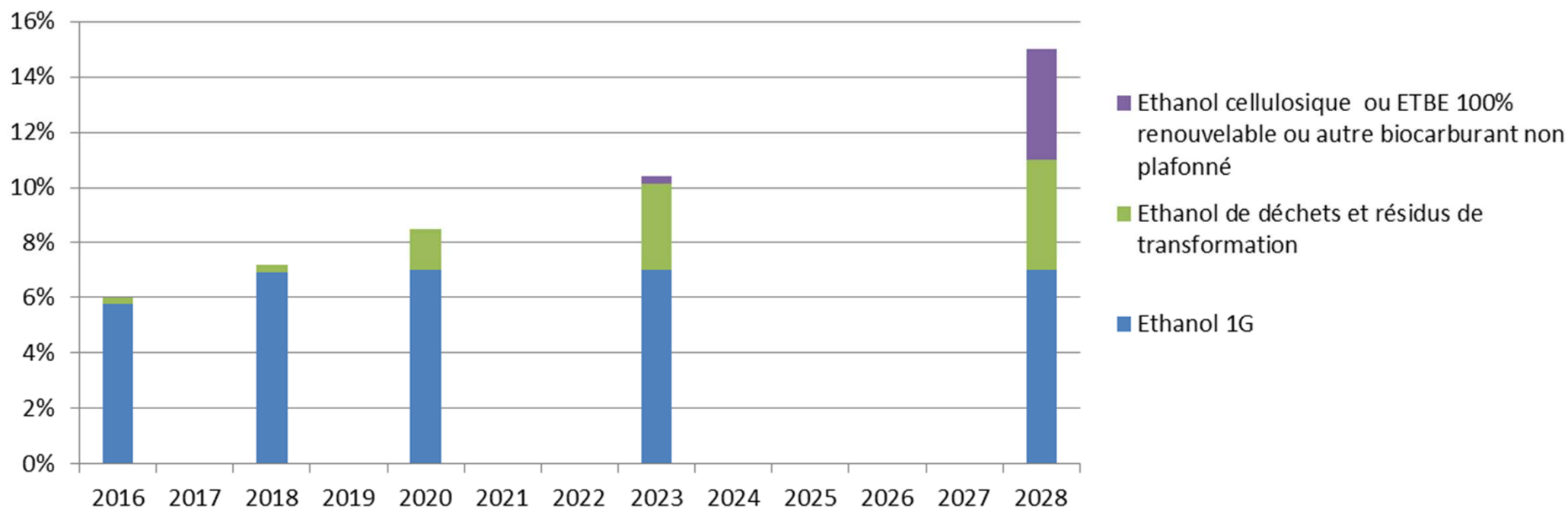
- Tereos
- Cristal Union
- ▲ Saint Louis Sucre
- ◆ Vertex Bioenergy
- Vallée du Loing
- Roquette
- Dislaub
- Ryssen Alcools



Unité transformant des résidus de transformation du sucre * ou de l'amidon *

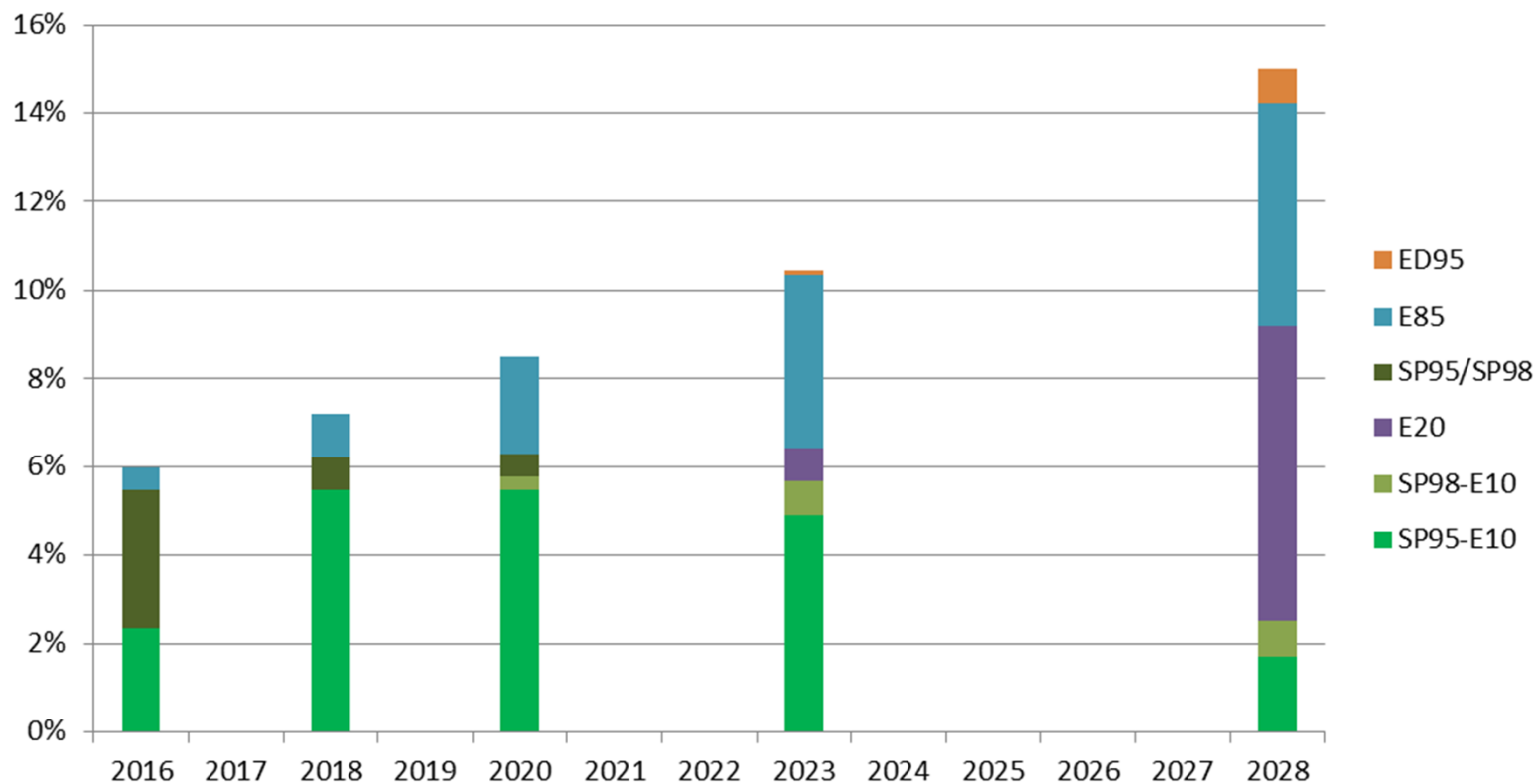
Ressources françaises en éthanol, traduites en taux d'incorporation physique dans l'essence

Maintien de l'objectif PPE 2023 de 3,4% de biocarburants « avancés » (ou non plafonnés) et objectif de 8% en 2018, au-dessus du plafond de 7%, grâce à l'éthanol de résidus de transformation.



Adapté du plan biocarburants 2030 de la Nouvelle France Industrielle, repris dans la PPE (sans effet compte double); répond à l'objectif de la LTECV de 15% d'énergie renouvelable dans les transports en 2030.

Utilisations d'éthanol par type de carburant en France, traduites en taux d'incorporation dans l'essence



Ce scénario suppose:

- Forte croissance du E85 de 1,6% des essences en mai 2018 à 10% en 2028
- Lancement d'un SP98-10 d'ici 2020
- Lancement du E20 (20% d'éthanol) entre 2021 et 2023
- L'ED95 compté dans la filière essence